L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 10 FEVRIER 1872. — 45me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN. 10 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par E. Guinault, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—la Vente positive de 272 lots de terre, près du couvent des Ursulines;—Six Trois lots avec les bâtiments, coin Bons Enfants et Frenchmen;—Un lot de terre au coin des rues Espagne et Robertson ;—Deux jolies résidences, rue Colombus, et 35 lieux de terre divisés en terrains—Et une bonne petite propriété sur la rue Franklin.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, Vieille-Levée, 45 et 47—Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Morphy, à l'entrepôt Union, coin Tchoupitoulas et Notre-Dame, couvertures en toile d'emballage, et au No 47 de la rue des Magasins—Peaux de crocodiles.

Par Christian et Paul—Continuation de la vente à l'encan, pour dames, à l'encoignure des rues Ursulines et Bourbon.

Par S. M. Montgomery, à sa salle d'encan, 27 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par N. Vignié — Vente régulière de meubles au No. 122, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse.

Par W. Barnett, dans le Passage de la Bourse, en face de l'Hôtel St-Louis—Meubles.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, au pied de la rue Poydras—Saindoux et farine ; au No 47 de la rue des Magasins, riz.

ATTENTION !

Graisse et Farine—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

Peaux de crocodiles—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

Riz. Riz—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

Toile d'emballage—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., et faites faire vos reliures au Pelican Printing Office," 112 et 114, rue Poydras.

THEATRES.

Aujourd'hui Samedi :

OPERA.—A midi, le Barbier de Séville; le soir, l'Africaine.

ACADÉMIE.—A midi, Kenilworth; le soir, la Princesse de Trébizonde et Rosebud of Stinging Nettle Farm.

ST CHARLES.—A midi, Rainbow; le soir, Capt. Charlotte, Norma et Family Jars.

VARIÉTÉS—A midi et le soir, Enoch Arden.

CIRQUE DAN RICE —Place Tivoli—A midi et le soir.

La Législature.

La brillante assemblée, qui siège dans la salle de la rue Dryades, paraît fort peu se soucier de ce qui se passe au comité congressionnel, ni de ce que pourra faire le Congrès lorsqu'il connaîtra les résultats de l'investigation ordonnée par lui, ni de ce que pense le peuple de la Louisiane. On dirait que ces hommes se sentent tellement surs de l'impunité, qu'ils n'ont nul souci du monde entier et pas la moindre appréhension qu'on puisse leur enlever le droit d'exploiter et de rançonner la population de notre Etat.

Le Sénat a adopté, dans la séance de jeudi, une loi sur l'enregistrement qui maintient au gouverneur le droit de nommer les enregistreurs et il a repoussé tous les amendements présentés par les partisans de la réforme. Vingt voix contre onze se sont prononcées en faveur de cette loi qui laisse au gouverneur Warmoth le contrôle absolu de l'enregistrement, et la faculté de renommer les enregistreurs qui ont si bien travaillé pour lui jusqu'ici.

Quantité de projets de lois, n'ayant aucun rapport avec l'intérêt public ou le bien de l'Etat, continuent à être présentés et à augmenter le rôle déjà considérable des bills. Comme plusieurs de ces bills sont payants, les sénateurs, afin d'être certains de les expédier, ont résolu de siéger le soir. C'est la dernière session de la Législature et il faut bien mettre le temps à profit pour vendre le plus de votes possible. Qu'importe à nos honorables les bills de [illegible] gagnes.

Le capitaine Scott a témoigné qu'une tentative avait été faite l'année dernière pour empêcher le bill, qui nous a donné l'absurde Charte de ville que nous avons actuellement, de passer au Sénat, mais que M. Pinchback et son clan avaient voté pour le bill faute d'avoir reçu les huit mille piastres demandés par eux pour voter contre. Comme le comité des citoyens n'a pas formé un fonds pour faire passer les bills de réforme, il ne doit pas s'attendre à en voir adopter un seul. La maxime de Petit Jean "pas d'argent pas de Suisse," est fidèlement appliquée par les fabricants de lois à tant le vote.

On s'occupe, il est vrai, de faire de nouvelles lois d'enregistrement, d'élection, etc., mais, comme l'a dit le grand Manitou à un de ses fidèles, elles seront pires que les autres pour le bon peuple qui s'est permis de se plaindre de son maître, M. Warmoth.

Pendant que le Sénat travaille à nous forger de nouvelles chaînes à la place des anciennes, la Chambre perd son temps en querelles violentes. La séance de jeudi a été tumultueuse, on a failli en venir aux mains. Enfin, la résolution d'enquête sur les affaires de la loterie a été adoptée et le président a nommé membres du comité d'enquête cinq des purs de la Chambre, Washington, Carr, Lott, Huston et Barret. Nous saurons peut-être un jour, combien ce rapport à faire aura coûté à la compagnie par tête de membre du comité.

L'Enquête Congressionnelle.

Les révélations produites par l'enquête du Comité congressionnel deviennent de jour en jour plus piquantes et plus intéressantes. Nous nous efforçons d'en donner tous les jours un compte-rendu fidèle et impartial, quoique succinct. Le temps et l'espace nous manquent pour commenter ces dépositions, mais elles peuvent presque toutes se passer de commentaires. Nous engageons nos lecteurs à les lire attentivement.

Un journal de New York disait dernièrement ne rien comprendre à l'imbroglio louisianais, et il demandait de quoi se plaignait le peuple de la Louisiane. Nous connaissons, depuis quatre ans, d'énumérer nos griefs, mais en attribuant, sans doute, nos plaintes à l'esprit de parti. Pour beaucoup de républicains du Nord, les gens du Sud qui ne sont pas devenus radicaux sont toujours d'incorrigibles rebelles, peu dignes de créance et encore moins de sympathie.

Eh bien ! l'enquête ouverte par le Comité prouve que nous n'avions rien exagéré dans nos dénonciations contre l'administration du gouverneur Warmoth et les méfaits de la Législature. Elle satisfera peut être les écrivains qui n'ont rien compris à l'imbroglio Louisianais, et elle leur fera connaître ce dont nous nous plaignons.

Une preuve à ajouter à l'Enquête.

Le secrétaire d'Etat, F. J. Herron, a nié dans sa déposition, qu'il eût promis des actions de la Compagnie du Crescent City Gaz à aucun membre de la Législature pour voter pour le bill, or, voici la copie textuelle du document remis par lui à M. Wilcox, sénateur. Ce document a été dans les mains du caissier de la Compagnie du gaz, à laquelle on proposait de le vendre; le caissier en a pris copie et il a certifié cette copie sous serment pardevant un notaire. L'original a été racheté depuis par M. Herron. Voici le texte de la pièce qui a dû être envoyée au comité :

Nouvelle-Orléans, 22 février 1870.

Pour valeur reçue, je m'engage et j'engage la Compagnie "Crescent City Gas Light Co.," à émettre en faveur du porteur MILLE actions du capital de la dite Compagnie, ENTIÈREMENT PAYÉES, en quantités et à telles personnes que le porteur désignera, les dites actions devant être émises immédiatement après l'organisation de la Compagnie et l'impression des titres.

F. J. HERRON, Vice-président.

Etat de la Louisiane,
Ville de la Nouvelle-Orléans,
Moi, William S. Brown, affirme sous serment que ce qui précède est une copie véritable et exacte d'un document original signé par F. J. Herron, lequel original a été en ma possession, pendant l'été de 1871, époque à laquelle j'en ai pris copie comme ci-dessus.

WM. S. BROWN.

Affirmé sous serment et signé devant moi, ce 9 février 1872.

ANDREW HERO, JR., notaire.

☞ Les chapeaux se renouvellent en hiver. Allez à l'enseigne de Robt. E. Lee, coin Royale et St-Louis, vous en trouverez à tout prix et pour toutes les âges.

☞ Pour la commodité de nos amis du Deuxième District, l'agent des machines à coudre de Grover & Baker a établi un dépôt succursal pour la vente de ces machines rue Royale, 139.

Nouvelles de France.

On trouvera à la seconde page la séance du 20 janvier de l'Assemblée de Versailles, séance dans laquelle la démission de M. Thiers a été lue, et un article sur la pièce de Sardou qui a failli occasionner une émeute à Paris.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Matinée à midi, le *Barbier de Séville*.

Représentation ordinaire du soir: L'*Africaine*, un des grands succès de la saison. Cette belle œuvre a pour principaux interprètes Mlle Levielli, Mme Durand, MM. Delabranche, Dumestre, Coulon et Périé.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La salle était comble, hier, pour le bénéfice de *Lydia Thompson*, qui a obtenu son succès accoutumé dans la Princesse de Trébizonde. Aujourd'hui, samedi, la troupe donnera, pour la matinée, *Kenilworth*, et, le soir, une grande représentation, dont le programme devra être consulté.

GRANDS CONCERTS DE L'ORCHESTRE THOMAS.—Nous avons déjà parlé du grand orchestre de 60 musiciens de talent réuni par M. Théodore Thomas et avec lequel il vient de donner, dans plusieurs grandes villes d'Amérique, des concerts qui ont obtenu un éclatant succès. M. Thomas a composé son orchestre avec le plus grand soin et il a engagé plusieurs artistes distingués de façon à interpréter avec toute la fidélité et tout l'éclat désirable les œuvres des grands maîtres. Outre son orchestre, il amène avec lui plusieurs instrumentistes de premier ordre, Mlle Marie Krebs, pianiste, M. Bernhard Listemann, violoniste et M. Louis Schreiber, corniste.

M. Thomas compte donner quatre grands concerts à la Salle des Odd-Fellows. Le premier de ces concerts aura lieu le lundi, 19 février.—Voir l'annonce pour les autres détails.

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—MM. Hébert & Cie., au coin des rues de Chartres et Bienville ont reçu l'*Illustration* et le *Monde Illustré* du 20 janvier.

LETTRES DE CRÉDIT—Les voyageurs qui ont besoin de lettres de crédit pour ces quatre grandes places d'Europe, Londres, Paris, Vienne et Francfort, sont prévenus qu'ils pourront s'en procurer chez M. Redmond B. Mannion, rue Carondelet, No 20, qui tire sur les quatre maisons des Rothschild, établies dans les villes mentionnées.

GRANDE LIQUIDATION.—En parlant des chemises Charvet que la maison Lion et Pinsard vend aujourd'hui pour $85 nous avons omis de dire que le prix ordinaire de ces chemises était de $120. Nous citerons encore un autre article qui donnera une idée des réductions de prix opérées par cette maison pour activer sa liquidation. Les véritables gants Jouvin sont vendus à $1 75, ce qui est au-dessous du prix coûtant, en tenant compte des droits. Toutes les autres marchandises sont cotées dans la même proportion.

☞ On tient plus que jamais au bon marché. Cet axiome ne s'oublie jamais à la chapellerie Robt. E. Lee. Les chapeaux s'y vendent à des prix fabuleusement réduits.

MEUBLES. — Nous appelons l'attention des personnes qui ont besoin de meubles ou qui désirent renouveler leur ameublement sur l'annonce de M. Miramon, rue de Chartres Nos 99, 101 et 103. M. Miramon a un stock de meubles fort élégants et d'une facture supérieure qu'il peut céder à très bon marché. On en pourra juger par les prix des divers articles qui sont donnés comme spécimens dans l'annonce.

NOTICE D'ASSESSEMENT, 85, 86, 87 et 88. Voyez la colonne des notices spéciales. Mort de E. W. Elliott, François Gavois, Milton Boullemet et Mme Minnie Story. payable au bureau de l'Association Louisianaise d'assurance mutuelle et de bienfaisance sur la vie, rue Carondelet 120, Montant payé $2663. Les polices de cette classe, non sujettes à forfait après trois [illegible].

☞ A la chapellerie " Robt. E. Lee," les prix ne sont pas réduits un jour pour être augmentés le lendemain. Vendre toujours à bas prix est la règle invariable du magasin. Aussi le stock se renouvelle-t-il incessamment.

☞ NEURIL est un remède découvert récemment, lequel soulage instantanément et guérit d'une manière permanente la névralgie. Wheelock Finlay & Co. agents généraux à la Nouvelle-Orléans En vente chez tous les pharmaciens.

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 103 rue du Canal, chez M. S. Hedricks.

☞ Les meilleurs chapeaux se vendent maintenant en vue du plus bel hôtel que nous possédions, c'est-à-dire au coin des rues Royale et St-Louis.

☞ NEURIL guérit positivement la névralgie. Il n'a manqué son effet dans aucun cas. A vendre par tous les pharmaciens. Wheelock, Finlay et Co., agents généraux à la Nouvelle-Orléans.

55. 55. 55—Achetez une belle machine à coudre améliorée de Grover & Baker au nouveau local succursal de l'agence de vente, rue Royale, 139.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker a eu quatre prix pendant que les autres n'en avaient qu'une dans toutes les foires du Sud depuis quatre ans. Allez la voir au nouveau local succursal de la Compagnie, rue Royale, 139.

☞ Chapeaux pour hommes et enfants, casquettes de ville et de voyage, on trouve de tout et à bon marché au " Robt. E. Lee."

La machine " Domestic " est la reine des machines à coudre, à points de chaînettes Elle se vend au No 103, de la rue du Canal

TEMPÉRATURE.—C. Duhamel, opticien, 9 février.

	Fahrenheit	Centigr.
6 heures A. M.	50	10
Midi	59	14
3 P. M.	63	17
6 heures P. M.	60	15

LA DERNIÈRE DU POÈTE.

Sous ce titre: *Appel au Peuple*, Victor Hugo fait publier dans la *Constitution* le document qu'on va lire, et qui est aussi étrange par ses idées que par son style. M. Victor Hugo cherche à y expliquer son échec, en disant qu'à "de certaines époques, la société a peur et demande secours aux impitoyables! La violence seule a la parole, les implacables sont des sauveurs." Faudrait-il donc considérer l'honorable M. Vautrain, comme un "impitoyable et un implacable!"

Voici la chose:

Paris, 8 janvier.

Paris ne peut échouer. Les échecs apparents couvrent les triomphes définitifs. Les hommes passent, le peuple reste. La ville que l'Allemagne n'a pu vaincre ne sera pas vaincue par la réaction.

A de certaines époques étranges, la société a peur et demande secours aux impitoyables. La violence seule a la parole, les implacables sont les sauveurs; être sanguinaire, c'est avoir du bon sens. Le sacrifice devient la raison d'Etat; la compassion semble une trahison, et on lui impute les catastrophes. On tient pour ennemi public l'homme atteint de cette folie, la clémence; Beccaria épouvante, et Lascases fait l'effet de Marat.

Ces crises où la peur engendre la terreur durent peu; leur emportement même les précipite. Au bout de peu de temps, l'ordre faux que fait le sabre est vaincu par l'ordre vrai que fait la liberté. Pour obtenir cette victoire, aucune lutte violente n'est nécessaire. La marche en avant du genre humain ébranle pacifiquement ce qui doit tomber. Le pas grave et mesuré du Progrès suffit pour l'écroulement des choses fausses.

Ce que Paris veut sera. Des problèmes sont posés; ils auront leur solution, et cette solution sera fraternelle. Paris veut l'apaisement, la concorde, la guérison des plaies sociales. Paris veut la fin des guerres civiles. La fin des guerres ne s'obtient que par la fin des haines. Comment finir les haines? Par l'amnistie.

L'amnistie, aujourd'hui, est la condition profonde de l'ordre.

Ce grand peuple de Paris, méconnu et calomnié à cause de sa grandeur même, sans raison de tous les malheurs. Il triomphera par le calme et le volonté. Le suffrage universel a beau avoir des éclipses, il est l'unique mode de gouvernement; le suffrage universel, c'est la puissance [illegible] la force. [illegible]

VICTOR HUGO.

[illegible]

Comité Congressionnel.

Séance du 9 février.

[illegible]

A propos de la réclamation Weil, voici ce que nous avons cru comprendre des dépositions de M. Graham et de M. Gaines. Le bureau de liquidation, à la majorité de deux voix, celles du gouverneur et de M. Gaines, ayant décidé d'admettre à la conversion certaines classes de titres, M. Graham s'est cru lié par cette règle contre laquelle il avait voté et il a enregistré la créance Weil, dont le porteur était le sénateur Anderson, démocrate, et M. Gaines, sur le certificat enregistré, a remis les Bons. M. Graham pense que cette créance est de celles [illegible] Législature; il [illegible] qu'il y eût ce un bill à ce sujet. Plusieurs autres créances de cette nature ont été payées. Le bureau aurait dû se refuser pour les examiner. Le gouverneur devait connaître la complète inconstitutionnalité de la créance [illegible] avait été [illegible] bill.

M. Graham dit que la dette de l'Etat est de [illegible] dont un tiers se compose de dettes éventuelles, mais qu'il n'est pas prêt à dire quelle était la dette de l'Etat en 1868. Il dit que les dépenses de l'Assemblée en 1871 ont dépassé $950,000. L'avocat-général a tiré $50,000 ou $60,000 en sus de son salaire, en vertu d'un bill.

Le COLONEL CARTER dépose de nouveau devant le comité. [illegible] de fer. Il s'est opposé aux bills en faveur du chemin de fer Mobile, N. O. et Texas. Il n'a été nommé avocat qu'après la session, et à la condition que ses services ne pourraient en rien ses devoirs législatifs.

Le témoin se défend au sujet des comités, et dit que ces comités ont été réellement établis par la législature pendant la session.

Le gouverneur a accusé le témoin d'avoir été l'instigateur de la clause pour le comité des chemins de fer, tandis que cette clause a été préparée à l'instigation du gouverneur. Le témoin dit que M. Otto a été insulté par le gouverneur dans son cabinet, mais comme il s'agit d'un sujet confidentiel il ne se croit pas autorisé à en dire plus.

M. McCrary.—Le gouverneur dit que vous pouvez parler.

Le colonel Carter dit que le gouverneur a menacé de donner des coups de canne à M. Otto s'il publiait les rapports. Le témoin donne de longues explications sur les comités. Il défie qui que ce soit de prouver quelque chose contre lui à propos du bill des hangards ou d'autres bills. Le témoin, dans ses nombreuses allusions au gouverneur, évite toute expression acrimonieuse et affecte d'observer les termes de la politesse la plus recherchée.

Le témoin n'a jamais eu connaissance d'un complot pour assassiner le gouverneur. Il a reçu lui-même des avertissements et des menaces d'assassinat.

Personne ne lui a jamais payé un cent pour l'acheter. Il a eu des actions du bill des levées, dont il était fondateur, et il les a vendues avec un bénéfice de $5000. McComb ne lui a jamais rien payé, mais lui a prêté $2000. Il a été le conseiller personnel de McComb dans une affaire avec le chemin de fer de Baton Rouge.

Le témoin dit que la Chambre était très tumultueuse lors du passage du bill de Chattanooga. Si on suspendait la législation quand il y a du désordre, on n'aurait jamais de lois.

M. JOHN G. GAINES, président de la banque des Citoyens, déclare avoir écrit sa déposition, mais comme elle est écrite au crayon, il s'embrouille en la lisant et il promet d'en remettre une copie au net au Comité.

Le témoin déclare n'avoir rien connu de la créance Weil jusqu'au moment où il a vu son nom mentionné à ce sujet dans la Législature. La banque est l'agent fiscal de l'Etat. Son devoir n'était pas d'examiner les créances. Il était chargé de vendre les bons ou de les échanger contre des certificats. Le témoin n'a jamais acheté aucun de ces bons.

M. Speer—Avez-vous, comme président de Banque, ou aucune personne autorisée par vous a-t-elle jamais offert ou payé des valeurs ou de l'argent pour influencer le vote d'un membre de la Législature ?

R—Jamais un cent.

Q—Jamais un cent ?

R—Jamais un cent, un dollar ou quoi que ce soit.

Q—Il est affirmé que des pots de vin ont été offerts à certains membres de la Législature pour passer un bill dans lequel les banques étaient intéressées.

R—C'est une insulte.

M. Gaines exprime une grande indignation de cette accusation. Il dit que si lui [illegible]

Q—M. Gaines n'est-il pas considéré comme peu honorable d'avoir quoi que ce soit à faire avec la Législature ?

R—On pense généralement que les deux partis sont beaucoup à blâmer.

Le témoin dit qu'il a voté avec le gouverneur pour la règle relative à l'examen des certificats de dette, et que M. Graham a voté contre. La créance Weil a été liquidée sur l'endos de l'auditeur "examiné et trouvé correct", et le gouverneur a approuvé le paiement. Le témoin ne savait pas que la créance fût inconstitutionnelle.

M. MARKS LEVY dépose qu'il était l'associé de Weil. Il a appris par les journaux que la créance était payée. Weil lui a dit que cela avait coûté plus qu'il ne pensait. Le témoin demanda en part à Weil qui dit n'avoir obtenu que $10,000. Il lui a intenté un procès. La part du témoin est d'un quart, il y avait quatre associés. Il n'a jamais reçu un cent des $140,000. Les fournitures se composaient de provisions pour les familles en détresse du Nord de la Louisiane, et elles avaient été envoyées par la voie du Mexique. Les autres associés étaient ses cousins Isaac et Jacob Levy, qui sont morts.

M. JAMES F. DAVIS, agent de propriétés, dépose qu'il a été employé par J. J. Williamson pour louer toutes les salles de la ville pour le 9 août, jour de la réunion de la Convention. Il les a louées à la condition qu'elles ne seraient pas employées dans un but politique. La salle des Turner a été louée $200, mais il a fallu payer plus. Le témoin n'a pas encore été payé pour ses services; c'était Williamson qui devait le payer. Il a entendu dire que M. Wilson essayait de louer une salle et il l'a devancé.

M. JAMES F. DAVIS, de la maison Davis & Fréret, courtiers de propriétés foncières, a loué dans le courant de l'été dernier, d'après les instructions de "Jack Williamson," toutes les salles publiques de la ville, immédiatement avant le jour fixé pour l'assemblée de la convention républicaine; la salle du "Mechanics' Institute" était du nombre de ces salles. Sur l'ordre de Jack Williamson, qui était l'agent du parti Warmoth, le témoin fit informer M. Packard, président du comité exécutif de l'Etat, qu'il pourrait se servir de la salle de Mechanics' Institute comme lieu de réunion de la convention. Le témoin n'avait pas réussi à louer l'Odd-Fellows Hall, car les directeurs ne voulaient le céder ni à l'une ni à l'autre faction. M. Fairfax, assistant du secrétaire d'Etat, M. Herron, vint demander au témoin de signer un papier qui disait que le témoin avait lui-même loué les salles comme une spéculation ordinaire; le témoin refusa de le signer, parce qu'il n'était pas vrai qu'il eût de sa part une spéculation. Il avait loué les salles d'après les instructions de M. Williamson.

M. JOHN BURKE, chef de police de la Nouvelle-Orléans en 1865 et une partie de 1866, sous les autorités militaires, a déclaré qu'il se trouvait sur la "plateforme" du speaker de la Chambre des Représentants, le jour où Carr essaya de prendre possession, forcément, du fauteuil de M. Carter. Les personnes qui étaient près de ce dernier ne firent aucune tentative d'intimidation. La seule arme qui vit le témoin est le pistolet de M. Carr. Le témoin connaît Dewees. Lorsqu'il était chef de police, il fit arrêter sur sept affidavits qui l'accusaient de vol avec effraction. Dans le désordre qui suivit le changement de gouvernement qui eut lieu à cette époque, les poursuites n'eurent pas lieu et finirent par être abandonnées.

Lorsque le témoin était "Register" du Bureau des Terres à la Nouvelle-Orléans, Dewees devint membre de la Législature; il présenta au témoin et le supplia humblement de ne pas le dénoncer, en lui disant qu'il avait un magasin à la campagne, qu'il y faisait de bonnes affaires et était sur le point de se marier; qu'il avait pris la résolution de changer de conduite, qu'il était complètement corrigé, que ses ennemis faisaient courir le bruit, dans le voisinage, que son portrait ornait la "galerie des voleurs" de la Nlle-Orléans. A l'époque où Dewees était prisonnier, le témoin avait eu l'intention de faire prendre sa photographie, mais on négligea de le faire et on le transféra le prévenu d'une station de police à une autre. Le témoin croit (il ne le sait pas personnellement) qu'une photographie de Dewees, que la police avait découverte dans la chambre de celui-ci avait été placée dans la galerie des voleurs. Dewees insistant [illegible] que ce dernier lui délivra un [illegible] [illegible]

Le juge ALEXANDER WALKER a donné le témoignage suivant: Il a été étonné [illegible] [illegible]

PAR LE TELEGRAPHE.

[illegible]

Affaires de France.

On veut nommer Thiers président à vie.

La proposition viendrait du centre gauche.

Projet d'amnistie recommandé pour les Communistes.

Le Comité d'enquête sur les capitulations.

Preuve de la déloyauté du maréchal Bazaine.

Les bâtiments américains dans l'Inde.

On les fait assurer contre les risques de guerre.

L'Angleterre tient bon contre les réclamations.

Traité à propos du Canada.

Le Grand-Duc arrivé à Vicksburg.

Il sera ici lundi matin.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 9—On rapporte que les Américains à Liverpool n'approuvent pas les réclamations pour dommages indirects.

Le "Times" déclare que l'Angleterre n'a pas l'intention de révoquer jamais le traité de Washington.

Elle est toujours décidée à l'amender, mais elle ne peut et ne veut pas le faire dans une altération ayant pour but de fermer la porte à tout arrangement.

Paris, 9—On rapporte que l'ambassade de Washington a été offerte à Drouyn de Lhuys.

Une combinaison est sur pied pour nommer Thiers président à vie, et pour renvoyer l'Assemblée par une élection annuelle. Cette proposition viendrait du centre gauche.

L'Assemblée a approuvé le rapport du comité recommandant l'amnistie pour tous les communistes au-dessous du grade d'officier, et qui n'ont pas commis d'autres crimes sous la commune.

Londres, 9—L'hon. H. B. Brand, candidat ministériel, a été élu orateur de la Chambre des Communes aujourd'hui.

Des risques de guerre sont pris sur des navires américains dans le commerce de Marseille par suite des craintes que fait naître l'affaire de l'Alabama.

Le "Post" regrette la véhémence de la presse anglaise dans ses attaques contre les Américains, parce que cela peut empêcher un arrangement à l'amiable.

Le "Standard" voit dans la difficulté qui a surgi tout d'un coup une source de grande anxiété et de grands dangers possibles, attendu qu'un malheureux accident pourrait à tout moment précipiter une guerre.

Le *Standard* ajoute que les Etats-Unis conseillent la seule [illegible] [illegible]

L'hon. Wm. M. Evarts [illegible] des Etats-Unis devant le comité de Genève est à Londres. Il partira demain pour Paris. L'hon. Caleb Cushing, attaché avec à la commission, est arrivé à Paris.

Liverpool, 9 fév—Arrivés, l'Elizabeth, Yeo, Palace, J. J. Southand et la Soroia, de la Nouvelle-Orléans.

Berlin, 9—A la diète, aujourd'hui, pendant le débat sur le bill d'éducation, Bismarck a dit que le gouvernement était bien disposé envers les catholiques romains, mais que la patience doit être limitée. Il a annoncé que la politique de la Prusse serait dorénavant de germaniser les écoles polonaises comme la France avait galicisé celles d'Alsace et de Lorraine.

Paris, 9—Léon Say a offert sa démission de préfet de la Seine. Il sera probablement remplacé par Augustin Cochin.

La *Patrie* dit que le comité de l'Assemblée sur les capitulations [illegible] des armées françaises pendant la dernière guerre, a obtenu la preuve de la déloyauté du général Bazaine envers la République.

Le comité de l'assemblée sur les contrats de guerre a adopté une résolution demandant au gouvernement des Etats-Unis de fournir la liste des officiers américains pour la conduite des officiers américains soupçonnés d'avoir participé à l'achat d'armes pour le gouvernement français pendant la guerre.

Madrid, 9 fév—On annonce des agitations contre le gouvernement à Valence et dans l'Andalousie.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Matamoros, 9 fév—Les révolutionnaires sous le général Guirra ont capturé Zacatecas le 21 janvier avec une grande quantité de matériel et d'artillerie.

Le général Trevino, avec 2,000 révolutionnaires, s'est avancé sur San Luis de Potosi. Le général Rocha est entré dans cette ville avec 800 hommes de renfort le 20 janvier, avant que Trevino y put arriver. Le général Trevino reçoit quotidiennement des renforts et prendra la place sans aucun doute.

Une partie des troupes de Cortina sont attendues ici ce soir pendant que ce chef tiendra la campagne pour harasser l'ennemi.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 9—Le baromètre continuera probablement à baisser, samedi, avec des vents du sud dans toute la vallée du Mississipi, avec un temps menaçant du Texas en Louisiane.

SÉNAT.—Une résolution relative au traité a été adoptée, [illegible] [illegible]

CHAMBRE.—Un bill autorisant une réduction de taxe sur certain tabac brûlé en Louisiane et dans le Missouri, a passé.

Le rapport et le comité d'élection excluant Edward et admettant Bowles, de l'Arkansas a été adopté.

Un bill allouant $25,000 au collège de William et Mary, Virginie, a été discuté sans action.

John R. Hale, troisième auditeur, a été mis sous caution de $10,000 pour avoir fraudé au détriment du gouvernement.

La jury dans l'affaire de Fox [illegible] du Tennessee, [illegible] [illegible]

Le contre-amiral Thornton A. Jenkins a été promu au commandement de l'escadre asiatique.

Washington, 9—M. Kellogg a présenté un bill établissant la marine à la Nlle-Orléans en rendant le port [illegible]

Un bill payant à M. F. Gerrett, du Rhode Maine, $4,78 pour services d'hôpital aux navires Alabama à la Nlle-Orléans, a passé.

NOUVELLES DIVERSES.

Boston, 9—Une dépêche d'Halifax dit d'après bonne autorité qu'un traité existe entre la Grande Bretagne et le Canada pour le dégagement. Depuis le traité, les troupes anglaises se sont graduellement retirées. [illegible]

Cincinnati, 9—Le comité réuni de la Chambre de commerce, du Bureau de commerce et du Mechanics' Institute pour [illegible]

On fera les plus complets arrangements [illegible]

Pittsburg, 9—Gideon J. Carpenter, du [illegible] [illegible]

New York, 9—Le comité d'investigation [illegible] douane, M. Whitesides a témoigné que ses livres, papiers, et jusqu'à [illegible] coffre-fort de L. J. Kirk, sur [illegible] du député-collecteur Clark, sous [illegible] de fraude contre le revenu, sur la [illegible] d'un nommé Lewis Jones, [illegible] de la douane. Kirk, Clark et un autre officier de la douane, John Kasski, furent très insultants. [illegible]

Les affaires ont souffert un dommage de plus de $100,000 [illegible]

New York, 9—Il y a eu panique une [illegible] [illegible]

Boston, 9—A la cour criminelle aujourd'hui [illegible] M. James A. McDonough, témoin [illegible] [illegible]

Un writ-habeas corpus a été obtenu à la Cour Suprême et l'affaire sera complètement [illegible]

NOUVELLES DES RIVIERES.

Vicksburg, 9—Le James Howard, avec le Grand Duc et sa suite, est arrivé ici à 9 heures du soir et est reparti à 10 heures et demie. Il n'y a pas eu de réception. Les officiers du Howard comptent arriver à la Nlle-Orléans lundi matin.

Cairo, 9—Le temps tient toujours et ne donne pas signe de dégèlement. Une partie [illegible] Le fleuve ici a baissé de 21 pouces. Temps chaud et agréable. Mercure, 42.

MARCHES EUROPEENS.

Paris, 9 fév., [illegible]—Les rentes ont fermé à 56-67.

Liverpool, 9 fév., au soir—Coton plat. Uplands 11 1/4 à 3/8. Orléans 11 1/2. Les avis de Manchester sont moins favorables.

MARCHES AMERICAINS.

New-York, 9 fév—Coton calme. Vendu [illegible] Uplands [illegible] Orléans [illegible] Argent abondant de 6 à 7 pour cent. Sterling 9 1/2 à 1/4. Or 110 5/8 à [illegible] [illegible]

Galveston, 9—Coton plat et nominal. Bon ordinaire 19 3/4. Stock 65,000.

Mobile, 9—Coton plat et nominal. Mid. 22. Stock 64,897 balles.

Charleston, 9—Coton inactif. Mid. nominalement 22 3/4. Stock 29,000 balles.

Savannah, 9—Coton avec tendance à la baisse. Mid. 22 3/8. Stock 72,000 balles.

(Dépêches d'hier soir)

St-Louis, 9 fév—Le jury du coroner a rendu son verdict dans l'affaire de l'accident du chemin de fer près d'Alton. Ce verdict accuse Gracefield et Fred. Baker, conducteur comme principal et à Patrick Halpenne, ingénieur, comme complices.

Colombus, 9 fév—A la Chambre un bill a été présenté pour rappeler l'acte du chemin de fer de Cincinnati et du Sud et pour autoriser la ville de Cincinnati à donner un bond à [illegible] pas $2,000,000 à une compagnie qui construira le dit chemin.

Albany, 9 fév—La Législature, par un vote de [illegible], a rappelé la résolution qui ratifiait le [illegible] [illegible] de la Constitution des Etats-Unis.

Paris, 9 fév., midi—Rentes 56.35. L'encaisse de la Banque de France a augmenté de 1,000,000 francs.

[illegible]

Législature de la Louisiane.

Séance de Vendredi, 9 Février.

SÉNAT.—La séance est ouverte à midi.

Le comité judiciaire présente son rapport sur le bill relatif au faux témoignage et conclut à l'adoption.

Les résolutions par M. Twitchell—résolution des deux Chambres pour demander au Congrès une demande un remboursement de la taxe levée sur le coton dans les années 1865, 1866 et 1867.

Par M. Campbell—Pour amender et re-promulguer l'acte en vertu duquel est établie la police métropolitaine.

M. Roland présente une résolution à l'effet d'enjoindre au comité des chemins de fer de faire une enquête sur la vente de l'intérêt de la ville dans le chemin de fer Jackson, etc.

M. Todd présente une résolution qui consiste à la formation d'un comité de trois chargé de vérifier à quel titre certains membres de l'Assemblée générale sont portés sur les feuilles de paiement de l'assesseur de la ville, de l'administrateur des améliorations et de la police métropolitaine.

M. Smith présente une résolution ayant pour objet la constitution d'un comité chargé de faire une enquête sur les affaires de la loterie de l'Etat de la Louisiane.

La prise en considération de ces trois résolutions est ajournée.

M. Galloy présente la résolution ci-après :

Résolu que le comité judiciaire est autorisé à examiner les pièces saisies pour les dépenses du Sénat pendant la dernière session, et à faire son rapport le plus tôt possible en constatant la légalité ou l'illégalité des dites pièces.

Le Sénat adopte une résolution de M. Campbell à l'effet de demander au Congrès une subvention pour la compagnie du R. R. de North Eastern R. R.

Ordre du jour.—La discussion est ouverte sur la loi d'incorporation de la compagnie Vidalia, Alexandria et Texas Rail Road Co.

Un membre demande que le bill soit la question par ordre.

M. Sypher demande le renvoi au comité. M. Harcourt réclame que, dans la session précédente, un rapport favorable a été fait sur ce projet de loi.

M. Sypher proteste contre la manière expéditive dont certaines lois sont votées.

Finalement le bill est adopté par 20 voix contre 8.

Oui—Blackman, Bowman, Campbell, Coupland, Galloy, Harris, Hunsacker, Ingraham, Jenks, Lynch, Nolan, O'Hara, [illegible] Roy, Smith, Swords, Thomas, [illegible] Twitchell, Pinchback—20.

Non—Sypher, Thompson, Wilson—8.

La séance est levée.

CHAMBRE.—La séance est ouverte à midi. Le speaker Brewster occupe le fauteuil.

Le secrétaire du Sénat annonce que celui-ci a refusé de s'associer au vote de l'amendement introduit par la Chambre dans la loi d'appropriation et demande la formation d'un nouveau comité de conférence.

Plusieurs membres s'étant levés et parlant en même temps, M. Antoine demande à qui le speaker a donné la parole.

Le speaker—Aucun de vous n'a la parole. Je rappelle à la Chambre que nul membre n'a le droit de prendre la parole quand un autre l'a déjà occupée. Puis la Chambre s'étant [illegible] règlement.

M. Carr, à qui le speaker donne la parole, demande qu'un comité de conférence soit constitué.

Un membre propose que cette résolution soit déposée sur le bureau.

Cette demande est rejetée par la Chambre et la proposition de M. Carr est écartée par 26 voix contre 24.

Sur la proposition de M. Davidson, l'ordre du jour est suspendu pour discuter un bill qui alloue une somme de $200,000 affectée au paiement du mileage, per diem, et frais généraux de l'Assemblée générale pour la session ordinaire de 1872, et la session extraordinaire de décembre 1871.

La Chambre adopte le bill.

M. Guy présente une loi dont le but est de définir et limiter les devoirs, pouvoirs, salaires et émoluments de l'auditeur des comptes publics et des autres officiers publics de l'Etat. Adopté.

M. Murrell propose l'ajournement.

Le speaker déclare qu'avant de lever la séance, la Chambre expédiera les affaires portées à l'ordre du jour.

Après s'être occupée de plusieurs questions peu importantes, la Chambre passe sur l'ajournement.

La séance est levée.

☞ On trouvera un grand assortiment de macaroni, vermicelle, et autres pâtes et de l'Italie de coffin à la grande fabrique de candi de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée.

TAPIS. — Des objets de commerce n'ont pas tous une valeur facile à apprécier. [illegible]

[illegible] Le nommé [illegible] à vendre [illegible] ses effets à l'enchère LUNDI, 12 février, à 4 heures [illegible]

Avis d'Assemblée.—Nouvelle-Orléans, 4 février 1872.—Bureau de l'Economy Mutual Aid Association.—Les membres de la [illegible] [illegible]

JAMES B. GUTHRIE, Secrétaire.

[illegible] Avis est donné aux membres de cette Association de la mort de E. W. Elliott, décédé à la Nouvelle-Orléans [illegible]

ENTREPOT DE TAPIS ET DE RIDEAUX,
17........CHARTRES........17

A. BROUSSEAU & CO.

IMPORTATEURS et marchands, en gros et au détail, de: Tapis anglais et américains, Toiles cirées, tapis de table et de pianos, Damas de laine, soie, Couvertures de tables et de pianos, Rideaux en [illegible], Nottingham, Crin, [illegible] etc.

A. BROUSSEAU & CO.

NOTRE NOUVELLE
MACHINE A COUDRE
—DE—
WHEELER & WILSON.

[illegible] PRUE BROTHERS, Agents, 149 rue du Canal.

Avis—Lundi prochain, 12 février, étant un jour de repos, en vertu d'une loi de la Législature adoptée le 21 mars 1872, les Banques suivantes seront fermées ce jour-là.

Les billets échéant le lundi, 12 du courant, devront être payés MARDI, 13 du courant.

[illegible] Louisiana Nat. Bank [illegible] [illegible]

REDMOND B. MANNION,
No 20, Rue Carondelet.

TIRE [illegible] sur:
MM. N. M. Rothschild & Sons, Londres;
de Rothschild Frères, Paris;
S. M. de Rothschild, Vienne;
M. A. de Rothschild & Sons, Francfort;
Et toutes leurs correspondances.

1872 DIRECTORY 1872
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
A Vendre, aux Bureaux des Éditeurs,
No 8 de Commercial Place.

Les personnes qui désirent se procurer l'ouvrage sont invitées à s'adresser.

Le Directory n'est pas à vendre ailleurs.
Southern Publishing Company.
No 8 de Commercial Place.

MIRAMON,
Marchand de toute espèce de Meubles,
Nos 99, 101 et 103 de la rue de Chartres,
Nlle-Orléans.

[illegible]

—Egalement—

Un assortiment de glaces, à des prix modérés.

Avis—La Société existant ci-devant entre J. A. D'HAMECOURT & F. DEGUILHEM, a été dissoute [illegible]

J. A. D'HAMECOURT,
F. DEGUILHEM.

MM. J. A. D'HAMECOURT et I. E. RENAUD ayant été admis, le 1er février, comme associés de la Société VOORHIES & AUDLER, les affaires seront à l'avenir conduites sous le nom et la raison de VOORHIES, AUDLER & CO.

Cuisinière.

ON demande une CUISINIÈRE BLANCHE. On exigera de bonnes recommandations. S'adresser au No 24 de la rue des Remparts.

Cuisinière.

UNE BONNE CUISINIÈRE trouvera à s'employer immédiatement en s'adressant au No 38 Esplanade, entre Bourbon et Dauphine.

Demande d'Emploi.

UN FRANÇAIS, natif de Metz, ayant servi 14 ans dans l'armée [illegible]

Avis aux Consommateurs.

REÇU par le steamer St. LOUIS,
CHOCOLAT de la fabrique Menier.
[illegible] TAPIOCA, en paquets, de Groult jeune.
[illegible] PETITES PATES [illegible] potages.

V. BARRAZIN,
20 Chartres, coin Conti.

COMPAGNIE DE
Brasserie de la Louisiane,
Nlle-Orléans, 3 février 1872.

Les livres de souscription sont maintenant ouverts chez MM.

Siegfried Droste, coin Commune et Claiborne.
Theo. Scherr, 61 rue Douane,
John H. Wilberding, 455 rue Royale,
H. Weber, coin Prieur et Bienville,
P. T. Thermochide, 77 rue de Chartres,
J. J. Weckerling, 51 rue Douane,
Jacob Meiboyer, coin Orléans et Tonti,
Johann Vagts, coin Louisa et Bons Enfants,
Wm. Freitmeyer, 52 rue Tonti.

F. GONTHIER,
MARCHAND-TAILLEUR ET FOURNISSEUR DE COUPE,
24........rue St-Charles........24

A L'HONNEUR d'informer ses nombreux amis et les personnes qui ont bien l'honneur de le visiter [illegible]

LA VICTOIRE EMPORTE EN 1870

La Machine à coudre
DE
GROVER & BAKER

L'emporte sur les HUIT MACHINES exposées [illegible] SEULE MEDAILLE EN OR [illegible]

GROVER & BAKER, [illegible]

Au No 130 de la rue du Canal.

Bureaux de la Compagnie d'Huile de la Louisiane.

[illegible]

J. A. D'HEMECOURT [illegible] Maison CHAURANT

La seule Fabrique
DE
CONFISERIE
AU SUD,
Avec une Usine à vapeur.

H. CHAURANT & CO.
Successeurs de E. TURPIN père et fils,
93... Rue Vieille-Levée... 93

La seule Maison Française et la plus ancienne fabrique de
CANDI
A la Nouvelle-Orléans.

CANDIS EN BATONS (Médaille avec Premium au Louisiana State Fair),
GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc.
CHOCOLATS.
Importation directe d'Articles pour Confiseurs
GATEAUX, SPÉCIALITÉ DE SIROPS RAFINÉS.

H. CHAURANT & Co.,
RED STORE.
93........Rue Vieille-Levée........93

151
RUE DU CANAL
LIQUIDATION
POSITIVE ET SANS RÉSERVE
LION & PINSARD
151 et 153, Rue du Canal,
Vente au-dessous du prix

Avis.

ON demande un associé pouvant disposer d'un capital [illegible] M. Philippe Roy, rue Dumaine No 19, à la cour d'Alsace.

NOTICE.—Ni le capitaine ni les consignataires du navire français VICTOIRE, capitaine [illegible]

W. E. STUDENDORFF & SON.

PENSIONNAT ET EXTERNAT
PROTESTANT DE DEMOISELLES.

Mesdemoiselles CHARBONNIER.
Ancienne Pension HERMAN-ALLEMAYER,
[illegible] Street,
Ville de New York.

Avis.
Chapellerie Rob. E. LEE,
Coin Royale et St-Louis,
près l'Hôtel St-Louis.
CHAPEAUX.
Vendus à prix réduits.

Pièce supérieure au complet pour $20 seulement.

Le DR CHS MERMILLIOD, Dentiste, [illegible]

Au Débarquement du Navire "CARRIE WEYMAN," arrivé de Bordeaux.

30 [illegible] VIN ROUGE [illegible]

A LA
MAISON DE DEUIL,
31........RUE BOURBON........31

On trouvera en tout temps, une variété de
MARCHANDISES NOIRES,
Telles que :
CRÊPES, BOMBASINES, ÉTAMINE, BARÈGES, SOIERIES DE DEUIL,
ALEX. LABBY.

LE Dr. T. ST-CLAIR FERRIS, Agent [illegible]
Vin de Vie du Genièvre anglais et de l'Eau-de-vie aromatique de Warner.

St-CYR FOURCADE,
PHARMACIEN.
COIN CANAL ET REMPARTS.

REÇOIT constamment par chaque steamer d'Europe, tous les Médicaments Patentés français connus jusqu'à ce jour.
PRODUITS CHIMIQUES et PHARMACEUTIQUES.
EAUX MINÉRALES.
CHOIX DE PARFUMERIE
sans égal dans cette ville,
telles que: Lubin, Petit aîné, Rigaud et Lecomte, J. M. Farina,
BLANC DE PERLE, BLANC GRAS,
ROUGE et FARD de Paris,
Large assortiment de BANDAGES,
ÉPONGES,
BROSSES,
PEIGNES,
HOUPPES,
BOITES A HOUPPES, etc.
PRIX RÉDUITS.

LIBRAIRIE DE
ROUX-REY
20, Rue Royale.

REÇU par les derniers arrivages, un choix considérable de Romans et Publications des meilleurs auteurs français.

LE CABINET DE LECTURE
s'est enrichi de plus de 600 volumes nouveaux. On trouvera également à la librairie de Roux-Rey un assortiment complet de FOURNITURES DE BUREAUX.

Aussi—Un stock important de CARTES A JOUER, gros et détail—Prix modérés.

E. HUBERWALD,
DROGUISTE ET PHARMACIEN,
—Successeur de J. Herber—
166........Rue du Canal........166
Entre les rues Bourbon et Dauphine.

Réassortiment en drogues, produits chimiques, médicaments brevetés français et américains, parfumerie, et tous les articles tenus habituellement dans une pharmacie de premier ordre. On donnera des soins particuliers à l'exécution des commandes des planteurs et des familles. Les ordonnances seront remplies avec soin, le jour et la nuit, par d'habiles commis.

L'Argent ne peut pas l'acheter !
CAR LA VUE EST SANS PRIX !!

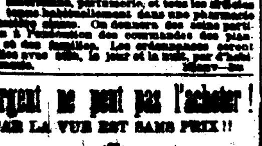

SE VENDE Y TIENE,
Servez-vous de ces Lunettes parfaites et adaptées [illegible]

Qui porte le nom de "DIAMANT," à cause de sa dureté et de son brillant. [illegible]

Ces Lunettes sont fabriquées par
J. E. SPENCER & Co., Opticiens,
à New-York.

[illegible]

CAZAUX & VERGNOLE,
IMPORTATEURS.
VINS, LIQUEURS, &c,
BARRICADES DE ARMAS.

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI
DE
NORMAN & REISS,
[illegible] rue Vieille-Levée [illegible]

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

NORMAN & REISS

[illegible]

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, [illegible]

FIRE WORKS :
ROMAN CANDLES,
SKY ROCKETS,
PIN WHEELS,
SCROLL WHEELS,
SAXON WHEELS,
VERTICAL WHEELS,
SERPENTS,
TRIANGLES,
BLUE LIGHT,
FLYING PIGEONS,
TOURBILLIONS,
FIRE CRACKERS.

PRIZE BOXES.
BON BONS, SANTA CLAUS,
NOVELTIES,
CASH PRIZE BOX, SHOO FLY,
LITTLE SHOO FLY.

A vendre par
NORMAN & REISS,
Seuls Agents,
Nos 181 et 183 de la rue Vieille-Levée.

SEULE AGENCE
DE LA CÉLÈBRE MARQUE DE
Martini Sola & Co.

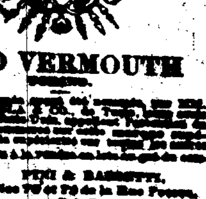

VINO VERMOUTH
TORINO.

[illegible]

PINI & BARBOTTI,
Nos 70 et 72 de la Rue Poeyfarre.

Association du Crédit Foncier de la Nlle-Orléans—[illegible] rue Vieille-Levée.—Nouvelle-Orléans, 1 février 1872.—Les actionnaires sont priés de se réunir [illegible] SAMEDI, 10 février [illegible]

Par ordre du Président.
A. SABLET, Secrétaire.

C. L. CHAPOTEL
FERBLANTIER,
Encoignure Bourbon et Bienville,

Offre à sa nombreuse clientèle un grand assortiment de STOVES des meilleures marques pour BOIS et CHARBON ;
[illegible] de Cuisine ;
[illegible] de Ménage en fer battu ;
FERBLANTERIE,
BAIGNOIRES, BAINS DE SIEGE, BAINS DE PIEDS.

Il se charge de tous les travaux de réparation et exécute les ordres avec soin et à des prix modérés.

Water Works.

M. CHAPOTEL est autorisé par la Compagnie des Water Works à installer les tuyaux de plomb les hydrants, les robinets, etc., et à faire toutes les réparations qui se rattachent à cette partie.

CHANGEMENT DE LOCAL.

LA banque MECHANICS & TRADERS a été transférée au [illegible]

Avis.

LE soussigné ayant acheté l'intérêt de son ancien associé Mr Antonio Revira, dans la maison de commerce sous la raison de Roca & Revira, [illegible]

L. ROCA.

Avis.

LA Société E. BORDELON & CO. étant arrivée à son terme, [illegible]

EAUX-DE-VIE DE COGNAC
—ET—
CHAMPAGNE.

[illegible]

G. H. MUMM & CO.
CHAMPAGNE :
VERZENAY SEC,
EXTRA SEC,
CARTE BLANCHE.

DUC DE MONTEBELLO, [illegible]

WASHINGTON MORTON,
Au No 120 de la rue Gravier.

DIVERS.

100 [illegible] HARICOTS ROUGES [illegible]
[illegible] COW PEAS de choix.
[illegible] BEURRE DE L'OUEST, qualité de choix.
[illegible] BEURRE GOSHEN,
[illegible] SAINDOUX raffiné,
[illegible] JAMBONS de choix.

A vendre, à bas prix, par
F. F. SNIDER & CO.

JAMBONS [illegible]

Avis.

MR. P. L. BOULIGNY [illegible]

172 - - - Rue du Canal - - - 172

UN LOT DE LINGE IMPORTÉ, [illegible]

CHAISES.

[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

[illegible] DU 9 FEVRIER—CLASSE No 34.

[illegible]

CHARLES T. HOWARD, SIMMONS & Co., Contractants.

[illegible]

OCCASION
MAGNIFIQUE.

PAR CHRISTIAN & PAUL—
Agent Paul, Encanteur—

IL sera vendu LUNDI, le 5 février 1872, à 11 heures précises, [illegible] à l'encoignure des rues Ursulines et Bourbon—

Un grand et bel assortiment de MARCHANDISES SECHES et de VARIÉTÉS.

[illegible]

L'ATTENTION des amateurs de CIGARES est appelée sur [illegible] la Havane [illegible]

S. HEINSHEIM,
Nos 71 et 73 de la rue Gravier.

GALERIE DE PHOTOGRAPHIES DE
ANDERSON,
[illegible] Rue du Canal [illegible]
Nlle-Orléans.

ON y trouve les dernières perfections obtenues de Paris. M. ANDERSON [illegible]

Mme BOUMARD,
Médaille d'Or et d'Argent.,

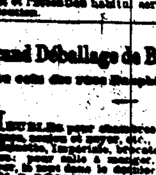

126 Rue du Canal, entre Baronne et Dryades, a l'honneur d'informer sa clientèle et toutes les dames en général, qu'elle vient de recevoir les marchandises choisies et commandées par elle-même à Paris comprenant un magnifique assortiment de Corsets, Hoop skirts, Tournures, hautes Fantaisies et belle Lingerie.

Mme Boumard continue à manufacturer les Corsets et les Malakoffs, sur commande. Le bon goût et l'attention habituel seront apportés à leur exécution.

Grand Déballage de Beaux Meubles.
Au coin des rues Dauphine et Quartier.

MEUBLES pour chambres à coucher, en bois de [illegible], pour salons, Marie Antoinette, Impériale, brocatelle variés en couleurs; pour salle à manger, acajou, chêne et noyer, le tout dans le dernier genre, au magasin de M. F. DEJAN, au coin des rues Dauphine et Quartier.

L'assortiment est magnifique et mérite l'attention des acheteurs, qui jugeront du reste, combien les prix.

M. Dejan se charge aussi des réparations de meubles et des déménagements aux prix les plus modérés.

SCIERIE VARIETY A VAPEUR
[illegible] & DONNELLY, Propriétaires,
Au No 104 de la rue St-Joseph, Nlle-Orléans.

PRÉPARATION du bois de charpente, sciage droit et circulaire, façon et réparation de caves, rampes et moulures d'escalier, faites sur commande. La manufacture de presses à coton et d'instruments aratoires sont l'objet d'une attention spéciale.

S'adresser à la boite [illegible] du Mechanics' and Traders' Exchange.

Tuiles de Toits, à l'épreuve du feu.

CES TUILES, qui sont faites à la Nlle-Orléans de la meilleure terre, et qu'un ouvrier ordinaire peut poser sur les toits sans danger [illegible]

Avis.

LES personnes désirant faire partie de l'Association du CRESCENT SAW MILL, en voie de formation, peuvent le faire en s'adressant [illegible] Tchoupitoulas et [illegible]

G. MONIE,

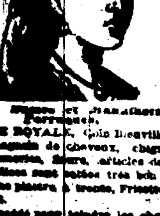

Coiffeur de Dames et Manufacturier de Perruques,
84 RUE ROYALE, Coin Bienville.

Nouveau magasin de cheveux, chignons et nattes, parfumeries, fleurs, articles de Paris. Des marchandises sont cotées très bon marché. Chignons d'une piastre à trente, Frisettes d'une piastre à vingt.

Nouveau procédé pour teindre les cheveux à toutes couleurs.

SALON pour la coiffure des dames.

Propriétés à vendre et à louer.

AUX CAPITALISTES.

MISE EN VENTE
—DE—
LA MAGNIFIQUE HABITATION
Valcour Aime,
Le Vendredi, 23 Février 1872,
A onze heures A. M.

EN vertu d'un ordre de Cour et pour liquider les successions de Valcour Aime et de Josephine Roman, son épouse, l'encanteur de la paroisse St-Jacques, Louisiane, vendra la magnifique habitation sucrière, dépendant des dites successions, aux enchères publiques, sur les lieux, le 23 février 1872, à onze heures A. M.

La dite habitation, située sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ 57 milles de la Nouvelle-Orléans, contient 1500 arpents de terre, dont [illegible] en culture ou à cultiver et 300 arpents défrichés [illegible]

[illegible]

Grocerie à Vendre.

[illegible]

Pharmacie à vendre.

On désirerait trouver un acquéreur d'une PHARMACIE bien achalandée. [illegible]

Belle Occasion.

Je vendrais à des conditions libérales ma grocerie [illegible] coin Union et Dauphine. Bonne occasion pour [illegible]

F. CROUERE.

A Louer.

LE BUREAU No. [illegible] rue Bienville, entre Royale et Bourbon [illegible]

ARGENT. ARGENT.
$25,000 à prêter.

[illegible]